

"Organiser et déployer des opérations de prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire" (RS6116)

Le/la Maître Composteur·ice est référent·e technique et animateur·ice de la prévention et gestion de proximité des biodéchets. Il/elle intervient sur les opérations de compostage domestique, partagé et en établissement. La formation est certifiante et inscrite au répertoire spécifique (RS6116).

Les compétences validées par la certification et leurs modalités sont expliquées dans **le guide du candidat ou de la candidate.**

Montpellier

Lundi 6 mars 2023

MC 11 « Diagnostiquer une opération de gestion de proximité des biodéchets »

Mardi 7 mars 2023

MC 23 « Animer et mettre en place des opérations de prévention – gestion en établissement »

Mercredi 8 mars 2023

MC 12 « Analyser le fonctionnement des sols »

MC 13 « Pratiquer différentes techniques de compostage »

MC 51 « Définir le cadre du projet »



SOUTENANCE DES MÉMOIRES

7 décembre 2023 ou 6 juin 2024 (Montpellier)

8 décembre 2023 ou 7 juin 2024 (Toulouse)

Toulouse

Lundi 3 avril 2023

MC 21 « Animer et mettre en place des opérations de prévention – gestion domestique »

MC 22 « Animer et mettre en place des opérations de prévention – gestion partagée »

Mardi 4 avril 2023

MC 31 « Analyser les enjeux, les publics cibles, les stratégies »

MC 32 « Adapter sa/ses prestation(s) en fonction du public cible »

MC 33 « Repérer les spécificités de la gestion autonome en établissement »

Mercredi 5 avril 2023

MC 41 « Définir le rôle et les missions des guides composteur·ice·s et référent·e·s de site »

MC 42 « Animer des groupes et/ou réseau de guides composteur·ice·s »

MC 43 « Organiser le suivi des guides composteur·ice·s »

Adhérer au RCCO

Formulaire d'inscription

"Organiser et déployer des opérations de prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire" (RS6116)

OBJECTIFS

Piloter des projets et des opérations de prévention - gestion de proximité des biodéchets

Mettre en place et animer des opérations de prévention-gestion domestiques, partagées et autonomes sur son territoire

Mobiliser et accompagner des relais de terrain

Définir les solutions techniques et matérielles les plus adaptées pour un projet de gestion de proximité des biodéchets

Informers et sensibiliser les différents publics

PUBLIC

- Salarié·e·s de structures impliquées dans la gestion locale des biodéchets ou des espaces verts.
- Agent·e·s des collectivités en charge de la prévention des déchets et de l'animation des territoires.
- Porteur·se·s de projets.

PSH : pour les personnes souhaitant un accompagnement spécifique, nous contacter.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi l'intégralité des modules de la formation Guide Composteur·ice ou valider les modules manquants avec un organisme de formation proposant la validation des pré-requis à la formation Maître Composteur·ice.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation allie apport théorique (en centre de formation) et apport pratique (visites de sites). Le matériel à fournir éventuellement par les stagiaires sera précisé dans la convocation.

MODALITÉS D'EXÉCUTION ET DE SUIVI

- Analyse des besoins avec le commanditaire
- Suivi de présence, attestation de suivi de parcours
- Enquête de satisfaction stagiaires
- Attestation de participation délivrée en fin de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'intégralité de la formation fait l'objet d'une évaluation finale sous forme d'un rapport écrit soutenu à l'oral sur un projet portant sur la mise en œuvre effective d'une opération de prévention et de gestion de proximité des biodéchets sur un territoire donné (le module MC52 est validé une fois le mémoire rédigé et soutenu).

FORMATEUR·ICE·S

Pour cette formation interviennent les Maîtres Composteur·ices : Léa EGRET, Géraldine CHAMUSSY, Marie THOMANN, Emilie FAZZINI et Antony GUYOCHET.

DURÉE & TARIFS

La formation dure 6 jours (42 heures), répartie en 2 sessions de 3 jours (7h/j) chacune. A cela s'ajoute sur un équivalent-journée, un accompagnement individuel à distance ainsi que la présentation du mémoire et la participation à la journée de soutenance.

Le tarif réduit pour les adhérent·e·s RCO est de 1610€ HT/TTC pour la formation complète (soit 230€/jour) et 2100€ HT/TTC (soit 300€/jour) en tarif non-adhérent (les frais d'hébergement, de déplacement et de bouche ne sont pas inclus).

FINANCEMENT

CPF, employeur, OPCO, Pôle Emploi.

NOMBRE DE PLACES

Entre 6 et 16 personnes.

INDICATEUR

Taux de réussite 2022 : 100%

